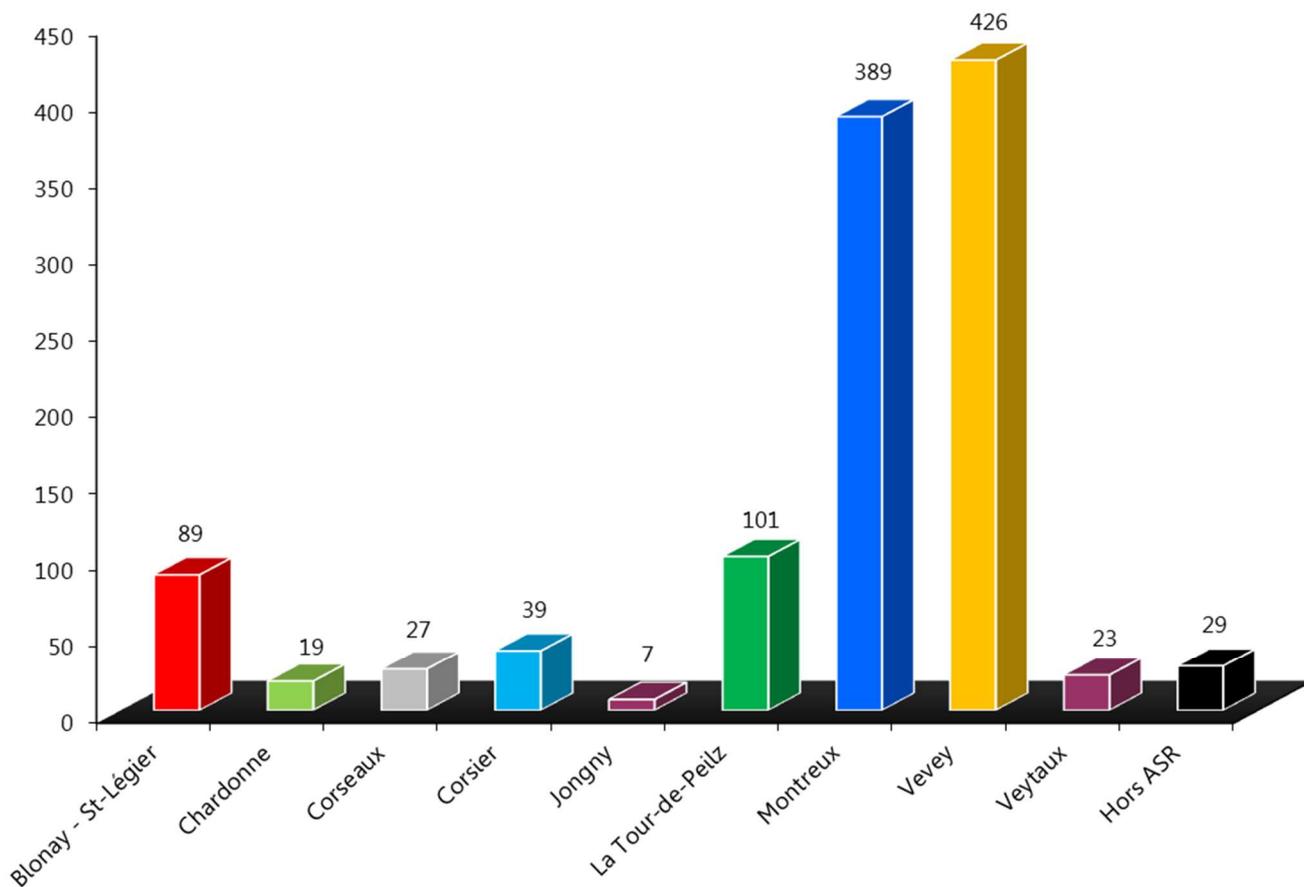
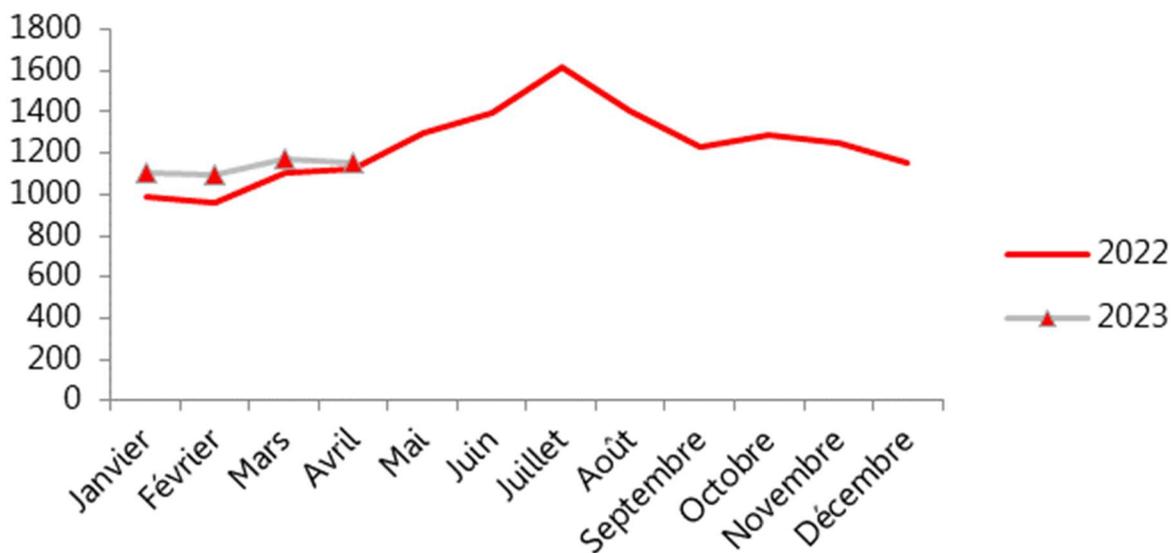


Bulletin d'information

Avril 2023



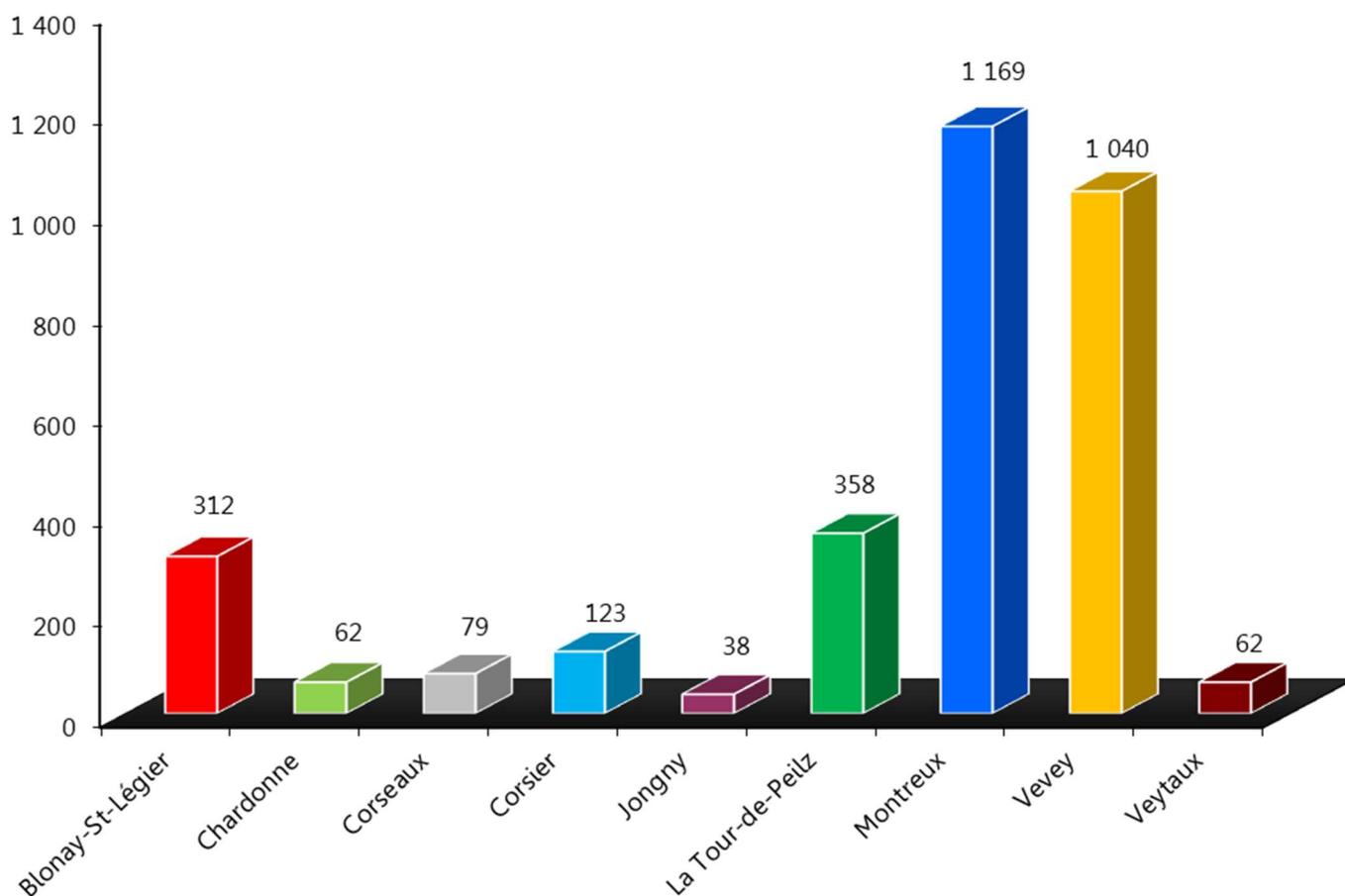
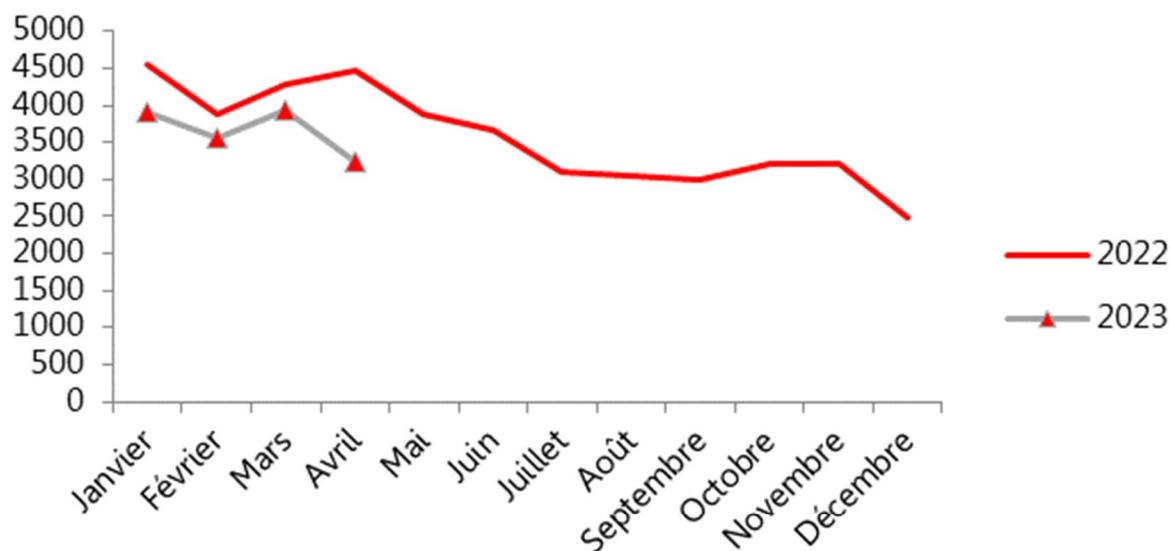
Total des interventions 1'149



Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

Total 3'243 actions



Prévention

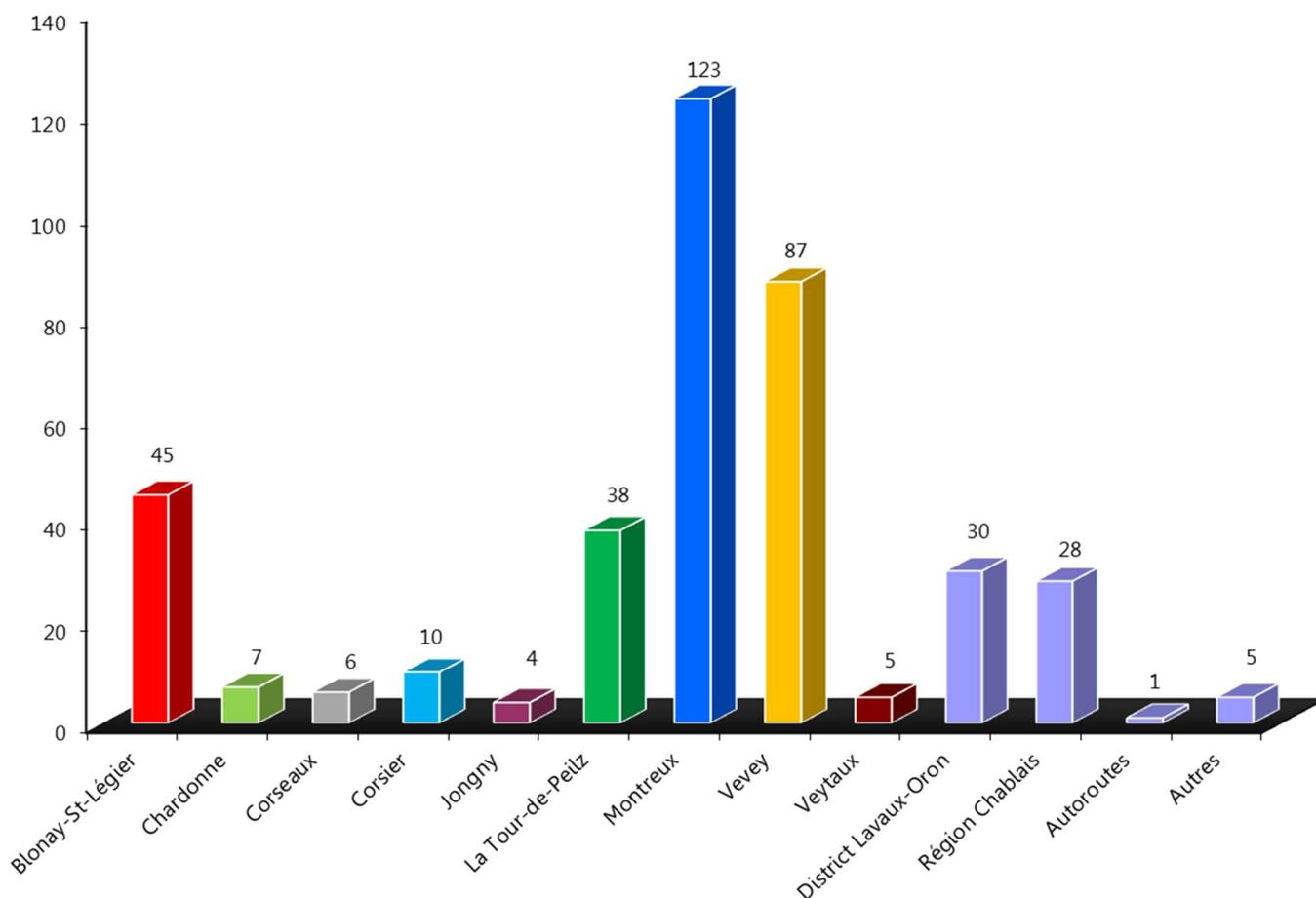
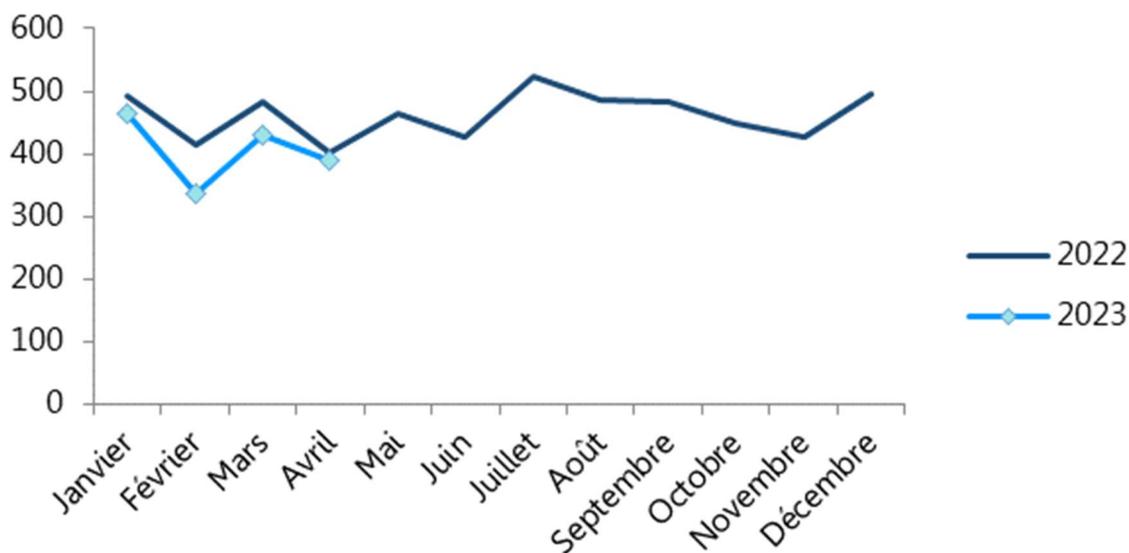
- Deux stands d'information, avec pour thème les trottinettes électriques, ont été déployés à la Place du Marché à Montreux et à la Grande Place à Vevey. 45 personnes ont pu bénéficier de conseils en relation avec l'utilisation de ces engins.



- Il est constaté une recrudescence d'escroqueries appelées « arnaques microsoft ». Des plaintes sont régulièrement enregistrées pour ces faits, dont les victimes sont souvent des Aîné-e-s. Des explications et conseils peuvent être consultés sur le lien : [Arnaques au faux support technique - votrepolice.ch](https://www.votrepolice.ch/arnaqes-au-faux-support-technique)



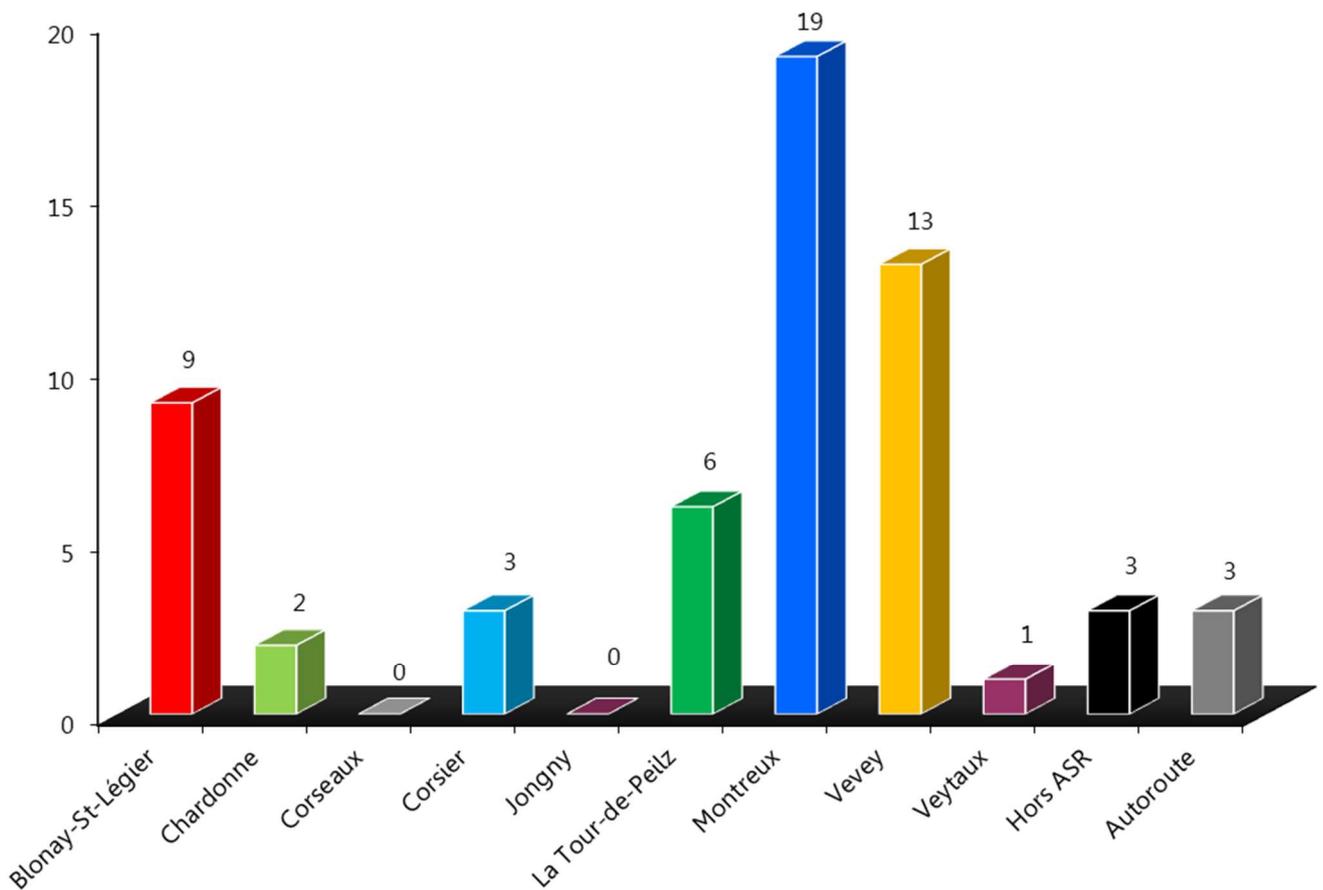
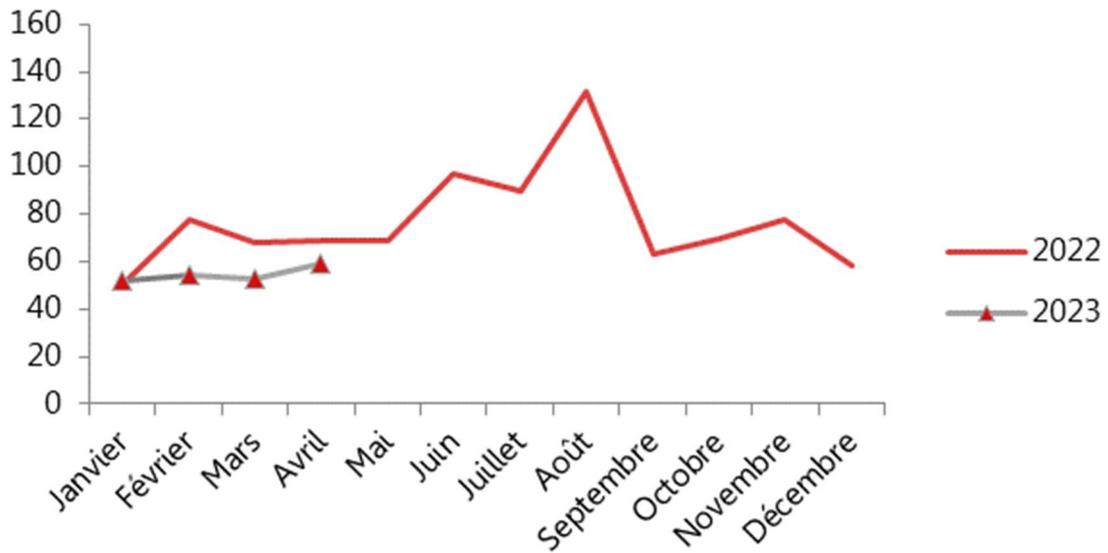
Total des interventions 389



Baisse de l'état général	35
Brûlures	1
Cas psychiatriques	33
Douleurs abdominales / lombaires	24
Grossesses	2
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	26
Problèmes cardiaques	35
Problèmes respiratoires	23
Traumatismes divers	73
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	47
Autres	90



Total des interventions 59



Incendie d'un chalet dans les hauts de Montreux



Le vendredi 21 avril, peu après 1h du matin, un chalet a pris feu en lisière de forêt dans les hauts de Montreux. Ce sinistre a nécessité la mise sur place d'un important dispositif de secours. Au total, une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera s'y sont rendus avec sept véhicules. Police Riviera, Ambulance Riviera, le Soutien sanitaire opérationnel (SSO) et la Police cantonale ont aussi dépêché des équipes sur place. Un inspecteur de l'ECA était également présent sur les lieux. Une équipe de pompiers de la caserne de Vevey a été mobilisée préventivement en caserne, dans le cas où un second sinistre d'importance se déclarait dans notre région.

Autoroute A9 : une camionnette prend feu en fin de matinée

Mardi 25 avril, peu avant 11h, une dizaine de pompiers du SDIS Riviera ont été alarmés pour un feu de camionnette sur l'autoroute A9, entre Vevey et Chexbres. Le sinistre, qui n'a pas fait de blessé, a été rapidement maîtrisé. Les pompiers se sont rendus sur place avec un tonne-pompe 2'000 litres et un camion de secours routier. La Police cantonale et le Service intercantonal d'entretien du réseau routier (SIERA) ont aussi dépêché des équipes pour cette intervention.





Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

18.04.2023 - 0130 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants

Lors d'un contrôle de la circulation à la hauteur du giratoire du Genévrier, une patrouille de police interpelle un automobiliste. Lors des contrôles, il s'avère se trouver sous l'influence de cocaïne et de la résine de cannabis est trouvée dans ses affaires. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé aux autorités compétentes.

18.04.2023 -1345 : sauvetage d'un enfant en forêt

Après qu'un enfant a chuté dans une pente très raide dans une forêt des hauts de la commune, des équipes du SDIS, d'Ambulance et de Police Riviera, ainsi que du Groupement d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) du Service de protection et de sauvetage de Lausanne (SPSL) et de la Gendarmerie se rendent sur les lieux. Elles parviennent à atteindre l'enfant, blessé au bras, et à l'évacuer à l'aide d'une barquette. Il est acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais.

Chardonne

21.04.2023 – 1215 : accident de la circulation

Un automobiliste circule sur la route de Châtel. Parvenu à un virage il perd la maîtrise de sa voiture qui heurte un muret se trouvant sur la voie opposée avant de s'immobiliser au centre de la chaussée. Le conducteur et ses deux passagers ne sont pas blessés. La voiture est prise en charge par une société de dépannage. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Corsier

25.04.2023 – 0445 : important débordement d'un cours d'eau

Alors qu'un important orage s'abat sur la zone durant la nuit, l'eau de la Bergère sort de son lit en aval de Jongny. L'eau envahit alors plusieurs locaux techniques d'entreprises de la région, ce qui nécessite l'intervention d'une quinzaine de pompiers de Jongny et de Saint-Légier. Le matériel utilisé est conséquent, dont notamment plusieurs motopompes et génératrices, pour maîtriser le sinistre et évacuer l'eau.

Jongny

14.04.2023 – 1500 : accident de la circulation

Un motocycliste circule sur la route du Mont-Pèlerin en direction d'Attalens lorsqu'il perd la maîtrise de son engin dans une courbe. Il se déporte au centre de la chaussée et entre en collision avec une voiture circulant normalement en sens inverse. Le pilote est projeté en avant et chute. L'automobiliste s'enquiert de l'état du motard et appelle immédiatement les services d'urgence. Un équipage ambulancier ausculte sur place le conducteur du deux-roues, son état ne nécessitant pas d'hospitalisation. Les véhicules sont évacués par deux entreprises de dépannage. Les intéressés sont auditionnés sur place par une patrouille de police qui dresse un rapport d'accident.

17.04.2023 – 1710 : accident de la circulation avec blessée

Un accident se produit entre une automobiliste et une motocycliste lors d'un dépassement sur le chemin des Crosettes. La conductrice du deux-roues, blessée lors du choc, est prise en charge par un équipage ambulancier et transportée à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

La Tour-de-Peilz

08.04.2023 – 2335 : trouble de la tranquillité publique

En cours de patrouille pédestre au port, les policiers rencontrent un groupe de quatre jeunes qui écoutent de la musique à un volume élevé. Des débris jonchent le sol. Le propriétaire de l'enceinte acoustique et responsable des déchets se dénonce. Il fera l'objet d'une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les parents des mineurs sont avisés des faits.

12.04.2023 – 1140 : animaux

Une tierce personne nous signale qu'une quinzaine de moutons se sont échappés de leur enclos et se déplacent en liberté, en direction du centre-ville. Leur propriétaire est avisé des faits et vient récupérer ses ovinés. Aucun dégât n'est constaté.

21.04.2023 - 2000 : accident de la circulation avec ivresse

Alors qu'il effectue une manœuvre de marche-arrière sur l'avenue des Alpes, un automobiliste sous l'influence de l'alcool perd la maîtrise de sa voiture qui dévale à toute allure l'avenue des Alpes, traverse le giratoire, endommageant les fleurs sur cet ouvrage, avant de terminer sa course sur l'avenue du Clos-d'Aubonne. Le conducteur et sa passagère ne sont pas blessés. Le véhicule est pris en charge par une entreprise de dépannage. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Montreux

04.04.2023 – 1120 : troubles de l'ordre public - scandale

Plusieurs personnes signalent la présence d'un homme sur le quai de la Rouvenaz qui joue du tambour et qui importune les passants. Sur place, les policiers maîtrisent l'individu qui se montre d'emblée agressif et peu coopératif. Il est acheminé au poste de police, puis placé en cellule pour éviter toute récidive. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

09.04.2023 – 1755 : conduite dangereuse

Un policier cycliste aperçoit et interpelle un motocycliste au comportement dangereux sur l'avenue du Casino. Il ressort par ailleurs des contrôles que l'élève-conducteur n'avait pas équipé son engin d'une plaque « L ». Il est dès lors dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

10.04.2023 – 0015 : trouble de la tranquillité publique – ouverture tardive d'un établissement public

Les policiers interviennent à l'avenue des Alpes pour des nuisances sonores en provenance de la terrasse d'un établissement public, sur laquelle sont installés une cinquantaine de clients, plus tard que l'heure autorisée d'ouverture. Le responsable des lieux est dénoncé à l'autorité compétente.

Territet, 12.04.2023 – 0015 : conduite d'un vélo en état d'ivresse

Un cycliste ivre est interpellé par une patrouille de police sur l'avenue de la Riviera. Il est acheminé au poste de police puis dénoncé à l'autorité compétente.

12.04.2023 – 1655 : inquiétude pour une personne

Une présence policière est requise dans un logement de l'avenue de Nestlé auprès d'une dame âgée ne donnant plus de nouvelles à ses proches depuis plusieurs jours. Une amie met à disposition des policiers les clés du logement concerné. La patrouille découvre son occupante. Ses propos sont confus. Les pompiers interviennent pour l'évacuer par l'extérieur. Son état nécessitant une hospitalisation, elle est prise en charge par un équipage ambulancier puis acheminée à l'Hôpital Riviera-Chablais.

Brent, 14.04.2023 - 1910 : accident de la route et pollution

Un accident, impliquant un conducteur qui a perdu le contrôle de sa voiture dans un virage de la montée entre Chailly et Brent, nécessite l'intervention de deux équipes du SDIS Riviera et de deux patrouilles de Police Riviera. Les huit sapeurs prennent en charge la pollution provoquée par l'accident qui, outre la chaussée, a atteint une canalisation. Ils évacuent les produits polluants, ainsi que la terre et l'eau souillées, écartant tout risque pour les automobilistes et l'environnement. Un rapport d'accident est dressé par Police.

Territet, 30.04.2023 – 1720 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur la route de Glion et percute le côté gauche d'un véhicule qui descendait ladite rue. Suite au choc, le motocycliste chute et se blesse. Un équipage d'ambulanciers prend en charge l'intéressé pour le conduire à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Trottinettes électriques non-conformes

Un jeune homme est contrôlé sur le quai de Clarens, le 1^{er} avril alors qu'il circule sur une trottinette électrique. Lors du contrôle de l'engin, celui-ci indique une vitesse largement au-dessus de celle autorisée de 20 km/h. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le 18 avril, un mineur de 17 ans est interpellé à la Grand-Rue alors qu'il circule sur une trottinette électrique non-homologuée. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Pollution sonore

En date du dimanche 9 avril entre 17h30 et 18h, deux automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interceptés à la rue du Châtelard à Clarens et à l'avenue de la Riviera à Montreux. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le 16 avril à 18h05, un automobiliste à la conduite sportive et bruyante sur l'avenue du Casino est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Chiens sur une zone interdite aux canidés

En date du 4, 5, 6 et 17 avril, six propriétaires de chiens qui gambadent sur la pelouse de la plage du Pierrier ainsi que sur les quais à Montreux sont dénoncés pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Vevey

07.04.2023 – 0655 : quatre chats sauvés d'un début d'incendie

Près d'une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés pour un début d'incendie dans un appartement à l'avenue du Général-Guisan. Alors que l'occupante du logement sinistré a pu quitter son domicile, elle annonce aux pompiers que ses quatre chats se trouvent toujours dans l'appartement totalement enfumé. Deux binômes de pompiers s'équipent alors d'appareils de protection respiratoire pour des missions de sauvetage et d'extinction et parviennent à rapidement retrouver les chats et à maîtriser le sinistre. Plusieurs patrouilles de Police Riviera, un équipage d'Ambulance Riviera et une patrouille de la Police cantonale participent aux opérations.

12.04.2023 - 0040 : dommages à la propriété - mineur de moins de 16 ans non-accompagné en rue après 22h

Une tierce personne signale un groupe de jeunes qui introduisent des pétards dans la fente d'un bancomat sur la Place de la Gare. Une patrouille intervient et interpelle quatre personnes présentes. Elle identifie le responsable des faits, mineur. L'établissement bancaire sera contacté pour un éventuel dépôt de plainte pénale. Un autre jeune présent, âgé de 15 ans, est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour être seul en rue après 22h00 en ayant moins de 16 ans. Leurs parents seront avisés des faits.

15.04.2023 – 1030 : mendicité

Une femme s'adonnant à la mendicité est interpellée par un policier devant le parking de la Vieille-Ville. S'agissant d'une récidive, elle est dénoncée à l'autorité compétente.

15.04.2023 – 2335 : accident de la circulation avec ivresse et blessé

Un cycliste en état d'ivresse circule sur son vélo électrique au boulevard Paderewski lorsqu'il perd la maîtrise de son deux-roues et chute lourdement sur le trottoir, en bordure de chaussée. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est établi.

16.04.2023 – 0200 : ivresse, arme, stupéfiants

Lors d'une patrouille motorisée sur la rue des Communaux, les policiers remarquent une voiture qui circule à vive allure, avec 5 occupants à bord, dans une zone limitée de nuit à 30 km/h. Lors des contrôles, il ressort que le passager est amendé car il ne porte pas de ceinture de sécurité. Le conducteur, sous l'effet de la drogue et de l'alcool, n'est pas en mesure de présenter son permis de conduire, ni le permis de circulation. De plus, des produits stupéfiants et une mini batte de baseball sont trouvés dans l'habitacle. L'intéressé est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

18.04.2023 – 0050 : ouverture tardive d'un établissement

En cours de patrouille sur l'avenue du Clos, les policiers constatent qu'un établissement public est encore ouvert, après l'heure autorisée, avec une quinzaine de personnes installées qui consomment des boissons. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

25.04.2023 – 2315 : ivresse et scandale sur l'espace public

En cours de patrouille à la gare, les policiers rencontrent un groupe de quatre femmes, dont une, fortement alcoolisée et générant du trouble à l'ordre public. Au vu de son comportement, elle est acheminée au poste de police, puis placée en cellule pour éviter toute récidive. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollution sonore

Le 3 avril à 21h, un automobiliste à la conduite sportive est intercepté sur l'avenue du Général-Guisan. Il est dénoncé aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Les 25 et 29 avril, un automobiliste et un motocycliste effectuant plusieurs accélérations bruyantes sur l'avenue du Général-Guisan sont interceptés par une patrouille et dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Trouble de la tranquillité publique

En date du dimanche 9 avril à 15h, une présence policière est requise à la rue de la Byronne auprès d'un groupe de jeunes qui écoutent de la musique à un niveau sonore élevé, au détriment de la quiétude du quartier. Le propriétaire de l'enceinte est prié de cesser les nuisances. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Une présence policière est requise le soir du 9 avril, à 23h15, à la rue de la Byronne, auprès d'un groupe de huit jeunes qui importunent le voisinage en discutant bruyamment. Tous sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Veytaux

14.04.2023 - 1720 : élève-conducteur non-accompagné

Lors d'un contrôle de la circulation sur l'avenue de Chillon, une patrouille de police interpelle un automobiliste de 18 ans. Des contrôles, il ressort être au bénéfice d'un permis d'élève-conducteur. Sa mère, à qui il a emprunté la voiture à son insu, se rend sur les lieux pour prendre en charge son fils. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente et son permis est saisi.

22.04.2023 -1355 : incendie dans un refuge en forêt

Un refuge situé en forêt, en amont du viaduc de Chillon, prend feu et l'incendie risque de se développer à la forêt. Plusieurs équipes de pompiers du SDIS Riviera des casernes de Montreux et de Vevey, avec au total près d'une vingtaine de personnes, se rendent sur les lieux avec trois tonnes-pompes de 2'000 litres. Le sinistre, qui atteint la toiture du bâtiment, ne fait pas de blessé et peut être maîtrisé en écartant tout risque pour la végétation. Un équipage d'Ambulance Riviera et deux patrouilles de Police Riviera participent aux opérations, ainsi que des équipes de la Police cantonale et un inspecteur de l'ECA.

Autres – Hors Riviera



03.04.2023 – 1545 : une pollution longue d'un kilomètre

Alors qu'un camion provoque une pollution d'huile de moteur sur une longueur d'environ un kilomètre entre Vevey et Châtel-Saint-Denis, une équipe du SDIS Riviera fait partie du personnel de secours mobilisé. Alarmés avec un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH) et un tonne-pompe, les pompiers traitent rapidement la pollution avec un produit granulé absorbant et écartent ainsi tout risque pour les autres usagers. Le tout est réalisé en collaboration avec la Police cantonale, le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA) et une entreprise privée de nettoyage.

13.04.2023 -1345 : un poids lourd accidenté provoque une pollution à Puidoux

Six pompiers du SDIS Riviera sont alarmés en renfort au SDIS Coeur de Lavaux après un accident impliquant un poids lourd à Puidoux. Suite au choc, le véhicule a perdu des liquides polluants sur la route et dans une canalisation. En collaboration avec la police, le garde-pêche, une entreprise privée et le personnel de la STEP, les équipes du SDIS Riviera parviennent à remettre en état la route et écartent tout risque subséquent.

25.04.2023 - 1055 : une camionnette en feu sur l'autoroute A9

Une dizaine de pompiers sont alarmés pour un feu de camionnette sur l'autoroute A9, entre Vevey et Chexbres. Le sinistre, qui ne fait pas de blessé, est rapidement maîtrisé. Les pompiers se sont rendus sur place avec un tonne-pompe 2'000 litres et un camion de secours routier. La Police cantonale et le Service intercantonal d'entretien du réseau routier (SIERA) ont aussi dépêché des équipes pour cette intervention.



Le 5 avril, au poste de commandement régional de La Faraz, le commandant de la compagnie 2 et ses chefs de section ont pris part à une deuxième journée de rapport préparatoire.

Le jeudi 27 avril 2023 en fin de journée, seize membres de la formation d'intervention régionale (FIR) sont intervenus pour fluidifier le trafic suite à un accident survenu sur l'autoroute A9, à la demande de la Centrale de traitement des alarmes (CTA).



Lutte contre la pollution sonore sur la Riviera

Afin de lutter contre les comportements routiers inadaptés et les modifications techniques non-conformes apportées aux véhicules, notre service de police effectue régulièrement des contrôles de circulation.

Le vendredi 14 avril 2023 entre 16h30 et 21h30, plus de 80 véhicules ont été interceptés et contrôlés sur la Riviera à deux emplacements différents. Plusieurs infractions sont constatées, pour lesquelles sont établies 4 amendes d'ordre et 3 dénonciations à l'autorité compétente pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière, dont une non-conformité des pneus lisses, un élève-conducteur non-accompagné et un automobiliste conduisant sous l'emprise de l'alcool avec une mesure de retrait de permis